

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30 Septembre 2018

KTND	3eme trimestre 2017	3ème trimestre 2018	Au 30/09/2017	Au 31/12/2017	Au 30/09/2018	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	76 128	92 804	223 532	297 964	261 735	17,09%	38 203
Intérêts	49 613	64 024	137 994	188 166	173 918	26,03%	35 924
Commissions en produits	12 083	13 260	38 095	51 380	40 221	5,58%	2 126
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	14 432	15 520	47 443	58 418	47 596	0,32%	153
2- Charges d'exploitation bancaire	31 431	35 123	79 194	97 628	97 858	23,57%	18 664
Intérêts encourus et charges assimilées	30 373	33 325	74 105	92 772	89 681	21,02%	15 576
Commissions encourues	1 058	1 798	5 089	4 856	8 177	60,68%	3 088
3- Produit Net Bancaire	44 697	57 681	144 338	200 336	163 877	13,54%	19 539
4- Autres produits d'exploitation	685	790	2 188	3 349	2 065	-5,62%	-123
5-Charges opératoires, dont :	34 858	35 230	97 242	125 698	105 912	8,92%	8 670
Frais de personnel	20 666	23 862	63 419	84 494	70 181	10,66%	6 762
Charges générales d'exploitation	12 316	9 458	28 024	32 970	29 609	5,66%	1 585
6- Structure du portefeuille			525 500	503 256	474 695	-9,67%	-50 805
Portefeuille titres commercial			31 668	794	2 755	-91,30%	-28 913
Portefeuille Titres d'investissement			493 832	502 462	471 940	-4,43%	-21 892
7-Encours des crédits à la clientèle			2 720 456	2 753 222	2 772 497	1,91%	52 041
8- Encours de dépôts, dont :			2 427 192	2 449 052	2 572 661	5,99%	145 469
Dépôts à vue			1 441 031	1 470 746	1 491 469	3,50%	50 438
Dépôts d'épargne			634 757	640 484	696 971	9,80%	62 214
9- Emprunts et ressources spéciales			337 290	309 500	371 314	10,09%	34 024
10- Capitaux propres			318 199	326 223	337 692	6,13%	19 493

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 3eme TRIMESTRE 2018

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une augmentation de 52 MTND pour atteindre 2 772 MTND, réalisant ainsi une variation positive de 2% par rapport au 30/09/2017.

Les dépôts de la clientèle affichent une progression de 6% par rapport au 30/09/2017, avec un encours de 2 573 MTND.

Les produits d'exploitation ont atteint 262 MTND, soit +17,09% d'évolution par rapport au 30/09/2017.

Les charges d'exploitation ont atteint 98 MTND, soit une progression de 23,57% comparativement à la même période 2017.

Le produit net bancaire au terme du troisième trimestre 2018 est de 164 MTND en progression de 13,54% par rapport à fin Septembre 2017.

Les charges opératoires ont augmenté de 8,92% par rapport à la même période de l'exercice 2017 avec un accroissement des frais de personnel de 10,66%, des charges d'exploitation 5,66% dont une augmentation de 11,75% due au règlement des cotisations au Fonds de Garantie des Dépôts bancaires au titre du premier, second et troisième trimestre 2018.